

Rapport de la séance du conseil communal du 26 juin 2024

Séance n°2024/04 du 26 juin 2024

Date de l'annonce publique et date de la convocation des conseillers : 20 juin 2024

Présent(e)s:	Zeimes Jean-Paul – bourgmestre Pfeiffer Susi, Duarte Fonseca Kevin – échevins Kries Tessy, Ley Monique, Lopes Medina Alcinda, Schloesser Alexis, Wohl Sandy – conseillers Weis Yves – secrétaire communal Manuelli Carole – secrétaire communale remplaçante (pt 1 de l'ordre du jour)
Vote par procuration :	néant
Absent :	Weis Yves - secrétaire communal, pour le pt 1 de l'ordre du jour (en application de l'article 20 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988)

Le conseil communal décide unanimement d'ajouter d'urgence un point à l'ordre du jour de la séance du 26 juin 2024 :

14. Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence de la circulation du collège des bourgmestre et échevins du 19 juin 2024 (n°20240619-1) en relation avec l'installation d'une roulotte de chantier entre les immeubles sis à L-9125 Schieren, rue Verte, n°12-14

Le CONSEIL COMMUNAL décide :

1) **avec 7 voix pour et 1 abstention** d'accorder démission de ses fonctions de secrétaire communal de la commune de Schieren dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A2, sous-groupe administratif, à Monsieur Yves Weis, né le 1^{er} mars 1983 à Luxembourg (matricule 1983030117061), avec effet au 1^{er} août 2024.

2) **unanimentement** de créer et de déclarer vacant un poste de fonctionnaire communal avec un taux d'occupation de 100% dans la catégorie d'indemnité A1, sous-groupe de traitement scientifique et technique pour le Service Technique de la commune de Schieren.

3) **unanimentement**

- d'arrêter provisoirement l'organisation scolaire de l'enseignement fondamental de la commune de Schieren pour l'année scolaire 2024/2025
- d'arrêter provisoirement le plan d'encadrement périscolaire (PEP) de l'enseignement fondamental de la commune de Schieren pour l'année scolaire 2024/2025 (le nouveau horaire proposé pour le cycle 1 sous 1) est applicable)
- d'arrêter le plan de développement de l'établissement scolaire (PDS) de l'école fondamentale de la commune de Schieren pour la période 2024-2027.

4) **unanimentement** de déterminer le Centre culturel « Al Schoul », y inclus sa terrasse adjacente, sis à 72, route de Luxembourg à L-9125 Schieren, en tant que nouveau lieu supplémentaire de célébration de mariages et de déclaration de partenariats civils (PACS).

5) **unanimentement** d'introduire une demande d'adhésion au « Pacte communal du vivre-ensemble interculturel » ensemble avec les quatre autres communes de la « Nordstad » et sous réserve de leurs consentements respectifs à la démarche commune.

6) **unanimentement** d'approuver le contrat de location signé en date du 19 juin 2024 entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Schieren (promoteur social) et l'Office social Nordstad (bailleur social) avec les stipulations suivantes :

- Immeuble : Appartement au 1^{er} étage (& portions divisées et privatives) sis à 101, Rte de Luxembourg à L-9125 Schieren
 - Effet : 1^{er} septembre 2024
 - Durée : 3 ans
 - Loyer mensuel : conformément à la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable.
-

7) **unanimentement** d'approuver le contrat cadre et le contrat de mise à disposition « Flex – Carsharing by CFL » signés en date du 4 juin 2024 entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Schieren et CFL Mobility S.A. avec les stipulations suivantes :

- Installations : 2 emplacements de stationnement situés à 1, rue du Moulin à L-9126 Schieren pour 2 voitures mises à disposition par CFL Mobility
 - Effet : 1^{er} septembre 2024
 - Durée déterminée (phase de pilotage) : 6 mois
-

8) **unanimentement**

- d'approuver la convention signée en date du 7 juin 2024 entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Schieren et les conjoints Simon-Bruch, domiciliés à 6, rue « Cité Emile Tibessart » à L-9136 Schieren
 - d'approuver la convention signée en date du 7 juin 2024 entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Schieren et Monsieur Schroeder Robert, domicilié à 7, rue « Cité Emile Tibessart » à L-9136 Schieren.
-

9) **unanimentement** d'approuver les décomptes de travaux extraordinaires suivants arrêtés par le collège des bourgmestre et échevins :

N°	Référence	Article (s) budgétaire	Dénomination	Décompte en €
1	21001	4/120/221311/21001	Travaux de rénovation / isolation du grenier de l'ancienne maison communale	108 774,40 €
2	22004	4/411/221200/22004	Revalorisation de l'allée aux hêtres	32 163,83 €
3	22005	4/412/221200/22005	Réaménagement d'un chemin forestier au lieu-dit "Schëlleberg" et construction d'un gué	58 371,30 €
4	23012	4/412/223210/23012	Acquisition d'un véhicule utilitaire pour les besoins du service travaux en sylviculture	18 890,00 €
5	99001	4/430/221200/99001	Refacturation du décompte du projet LEADER "Qualitéitswanderregioun Eislek"	2 106,30 €
6	21020	4/623/221313/21020	Aménagement d'un parking à Schieren : "Centre du village"	10 027,50 €
7	22007	4/623/221313/22007	Aménagement d'un parking à Schieren : Terrain "Neie Wee"	264 066,80 €
8	21023	4/624/221313/21023	Aménagement d'un trottoir entre les Rues "Neie Wee" et "X Septembre"	12 924,72 €
9	23003	4/624/221313/23003	Mise en place d'un accès piétonnier sécurisé à Colmar-Pont	24 643,47 €
10	22022	4/627/223210/22022	Achat d'un véhicule utilitaire pour le service régie	39 101,36 €
11	23002	4/821/212000/02300/2	Achat licence de cabaretage buvette clubhouse Tennis	8 400,00 €
12	23006	4/821/221200/23006	Buvette de tennis - Réaménagement de la terrasse en pavés	25 000,00 €
13	22016	4/821/222100/22016	Installation d'un dépôt supplémentaire au site sportif	34 257,70 €
14	22019	4/831/212000/22019	Régularisation de la situation des débits de boissons (licences de cabaretage, etc.)	32 116,81 €
15	21036	4/831/221311/21036	Renouvellement de la détection de gaz au Centre culturel "Alen Atelier"	13 847,39 €
16	23010	4/910/223800/23010	Achat de deux fontaines à eau pour précoce et école fondamentale	9 125,50 €
TOTAL				693 817,08 €

10) **unaniment** de modifier le règlement de circulation communal du 21 mars 2016 sur base de l'avenant n° 2024/7

11) **unaniment** d'approuver des titres de recette de l'exercice 2023 et de l'exercice 2024.

12) **unaniment** d'approuver diverses conventions de concession au cimetière de Schieren.

13) **unaniment** de confirmer le règlement temporaire d'urgence de la circulation n° 20240619-1 arrêté par le

Remarque générale :

Le présent rapport reproduit brièvement les décisions formelles prises par le conseil communal en sa séance du 26 juin 2024.

Les indications susvisées sont données sans engagement et sous toutes réserves.

En cas d'incohérence, d'erreur ou de divergence, seules les délibérations dûment signées par la majorité des membres du conseil communal font foi.

Schieren, le 2 juillet 2024

Le collège des bourgmestre et échevins